

NOUVELLES EQUIPES INTERNATIONALES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

REUNION DU 31 MAI 1947 à CHAUDFONTAINE

La première réunion des membres effectifs des Nouvelles Equipés Internationales, s'est tenue à Chaudfontaine, le samedi 31 Mai, au Palace Hôtel.

Il a été réaffirmé par tous que la base de groupement des personnalités politiques, sociales et économiques, au sein des N.E.I., est et ne peut être que la proclamation lancée en mars 1947, par le Secrétariat Général, sauf nouvelle décision ultérieure prise par les membres effectifs des N.E.I. Le présent procès-verbal rappelle le texte de cette proclamation.

"Il doit être réaffirmé avec force :

que notre civilisation est fondée sur la conscience de la valeur irréductible de la personne humaine et le sens de sa dignité profonde.

qu'il importe pour la défense et l'épanouissement démocratique toujours plus large de notre civilisation, de rechercher l'harmonie dans les réalisations sociales, politiques et économiques de toutes les nations.

"Les Nouvelles Equipés Internationales" ont été fondées en vue d'établir des contacts réguliers, entre personnalités politiques et sociales d'inspiration démocratique populaire. Par la confrontation des programmes politiques respectifs, des résultats d'expériences, par de larges échanges de vues sur des problèmes précis, ces contacts doivent permettre de grouper les éléments actifs d'une politique efficace, démocratique et sociale.

Les "Nouvelles Equipés Internationales" ont pour but de réaliser et d'entretenir une atmosphère nécessaire de compréhension amicale et de collaboration loyale, indispensables à l'élaboration d'une paix constructive".

La liste des membres effectifs a été dressée, comme suit :

Grand Duché de Luxembourg : MM. Reuter, Hentgen, Biever, Frieden et Schiltges

Pays-Bas : MM. Sassen, de Gou, Rutton

Euzkadi : MM. Aguire, de Landaburia

NOUVELLES EQUIPES INTERNATIONALES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

-2-

France : Madame Germaine Peyroles, vice-présidente de l'Assemblée Nationale.

Le Révérend Père Lebret, MM. Bichet, d'Harcourt et Labasse

Suisse: MM. Steinauer, Ganter, Musy

Tchécoslovaquie : MM. Duchacek, Bauer

Belgique : MM. Cassian Lohest, Désiré Lamalle, Albert Lohest, Verlaine, Le Hardy, Soyeur.

Miss Barbara B. Carter est désignée comme membre associée.

Le Comité d'Honneur est composé comme suit :

président d'honneur : Monsieur Paul van Zeeland, ancien premier ministre

membres du Comité d'honneur :

Monsieur Serrarens.

Monsieur le Président Aguire.

Le Comité Exécutif se compose de :

président : Monsieur Robert Bichet, ancien ministre

vice-présidents : MM. Hentgen
Saggen
D.Lamalle

secrétaire-général : Jules Soyeur

Trésorier général : D. Lamalle

Il a été décidé que, provisoirement, le règlement intérieur des N.E.I. serait basé sur les articles suivants :

1. La gestion des N.E.I. appartient exclusivement à l'assemblée des membres effectifs qui, pour toutes les décisions relatives à la vie de l'association, statue à la majorité des trois quarts des membres

L'assemblée des membres effectifs peut créer des organes exécutifs, dont elle détermine les attributions et les pouvoirs.

NOUVELLES EQUIPES INTERNATIONALES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

-3-

2. Sur présentation de deux membres effectifs, de nouveaux membres peuvent être agréés, par l'assemblée des m. effectifs.
3. L'assemblée des m. effectifs peut créer dans chaque pays, un centre national, dont la direction appartient aux membres effectifs de ce pays.
4. Tout centre national prend, dans son propre pays, les initiatives utiles au rayonnement des N.E.I. sous le contrôle de l'assemblée générale des m. effectifs.
5. Les N.E.I. comprennent des membres associés n'intervenant pas dans la gestion des N.E.I.

Ces membres associés sont agréés, dans chaque pays par le centre national respectif, s'il existe, ou, à son défaut, par l'assemblée générale des m. effectifs.

6. Le siège des N.E.I. est établi en Belgique.
7. L'assemblée des m. effectifs est présidée par le président en exercice ou à son défaut par un des vice-présidents. Le président et les vice-présidents sont élus pour un an, par l'assemblée des m. effectifs et sont rééligibles. Le secrétaire général et le trésorier général sont élus pour trois ans et sont rééligibles.
8. A titre exceptionnel,
Monsieur Robert Bichet est élu président des N.E.I. jusqu'à la fin 1948.
Les vice-présidents sont mandatés jusqu'à la fin 1948.
MM. Jules Soyeur et Désiré Lamalle sont élus, au titre, respectivement, de secrétaire général et de trésorier général, jusqu'à la fin 1950.

Ce règlement intérieur provisoire devra être étudié par tous les m. effectifs, pour la ratification définitive qui aura lieu lors de la session hollandaise des N.E.I.

Des missions précises ont été données à certains membres des N.E.I.

Monsieur Paul van Zeeland, s'occupera du rayonnement des N.E.I. dans les pays de langue anglaise.

NOUVELLES EQUIPES INTERNATIONALES

-4-

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Monsieur Bichet, complètera la liste des m. effectifs français demandera à Monsieur Marc Sangnier de faire partie du Comité d'Honneur des N.E.I. entrera directement en pourparlers avec des délégués italiens, qui n'ont pu assister à la session de Chaudfontaine par suite de la crise politique italienne, afin que l'Italie désigne ses membres effectifs.

Monsieur Albert Lohest, entrera en pourparlers avec les pays scandinaves et les tchécoslovaques afin de les tenir au courant de notre activité et les inviter à participer à l'activité des N.E.I.

Monsieur Désiré Lamalle, dans le même esprit, s'occupera des membres effectifs suisses.

Les membres effectifs prennent acte.

- 1°) de l'accord de Monsieur A. Sorensen, ancien ministre danois de participer, comme membre effectif, à l'activité des N.E.I.
- 2°) du premier rapport du délégué des N.E.I. en Amérique du Sud, le félicitent de son activité qui permet de tenir les populations sud-américaines, par la Radio et la Presse, au courant des résultats des sessions des N.E.I.
- 3°) de la position particulière des représentants autrichiens qui sera étudiée prochainement à Paris, par le Comité exécutif des N.E.I.

Une vice-présidence est réservée aux Autrichiens.

- 4°) de ce que le financement des N.E.I. sera étudié par Messieurs van Zeeland, Bichet et Lamalle.
- 5°) de ce que l'ouverture du Secrétariat Général, à Bruxelles, aura lieu dans un avenir très rapproché.

Les prochaines sessions ont été fixées :

en novembre 47, en Hollande, le problème allemand sera évoqué
en février 48, à Luxembourg, le problème agricole sera étudié
au printemps 48, en Tchécoslovaquie, le problème de la coopération européenne sera discuté.

Un centre de documentation est créé auprès du Secrétariat Général. La responsabilité de ce centre est confiée à M. Albert Lohest.

Conférence Internationale de Liège

MAI 1947

PROCES - VERBAL PROVISOIRE.

Des personnalités représentatives de la vie politique, sociale et économique de treize nations se sont réunies à Chaudfontaine (Liège) du 31 mai au 2 juin 1947, à la convocation et sous l'égide des "Nouvelles Equipes Internationales" et sur la base de la déclaration de principe suivante :

"Notre civilisation est fondée sur la conscience de la valeur irréductible de la personne humaine et le sens de sa dignité profonde.

Il importe à l'épanouissement toujours plus large de cette civilisation, dans un esprit démocratique et populaire, de rechercher une harmonie dans toutes les réalisations sociales, politiques et économiques de toutes les nations.

Les "Nouvelles Equipes Internationales" ont été fondées en vue d'établir, dans ce sens, des contacts réguliers entre personnalités d'inspiration démocratique, représentatives de la vie, politique, sociale et économique des divers pays.

Par la confrontation des programmes politiques, des résultats d'expériences, par des échanges de vues larges et ouverts sur des programmes précis, ces contacts doivent permettre de grouper les éléments actifs d'une politique efficace, démocratique et sociale.

Les "Nouvelles Equipes Internationales" réalisent cet objectif dans l'atmosphère de compréhension amicale et de collaboration loyale indispensables à l'élaboration d'une paix constructive."

La conférence de Chaudfontaine a entendu les rapports des délégués des différentes nations sur la situation sociale du travailleur dans l'entreprise et dans l'économie.

Les échanges de vues ont permis d'arrêter les conclusions suivantes :

Conférence Internationale de Liège

MAI 1947

" Il est temps que la démocratie ne reste pas restreinte au
" champ politique, mais qu'elle s'étende également au domaine
" social et économique.

Ce n'est pas au capital à prétendre à diriger l'économie du
" pays.

Chargé d'orienter, d'aider, de coordonner et de contrôler,
" l'Etat n'a pas à en assumer la gestion immédiate, sauf indica-
" tion contraire du bien commun. Celle-ci, selon les pays, pour-
" ra être à charge soit des communautés territoriales de base,
" soit de l'organisation professionnelle libre, soit des deux à
" la fois.

Dès à présent, et en tout état de cause, l'organisation so-
" ciale-économique doit se faire par la collaboration institu-
" tionnelle à base paritaire entre organisations d'employeurs et
" syndicats de travailleurs dans chaque branche d'industrie, aussi
" bien que dans l'ensemble de l'économie nationale.

Dans les entreprises la participation à la gestion non seu-
" lement sociale mais également économique, doit être assurée aux
" travailleurs de façon effective, le principe de l'autorité dans
" l'entreprise étant maintenu. Associant et non plus divisant,
" élevant et non plus dégradant, l'entreprise, assise sur des
" principes moraux, par l'influence de notre idéal spiritualiste,
" deviendra graduellement un instrument essentiel de la libéra-
" tion et de la solidarité humaines, "

A la lumière des exposés et des débats, l'étude sera conti-
" nuée à l'initiative du Centre international de Documentation poli-
" tique des "Nouvelles Equipes Internationales".